SYNTHESE DU RAPPORT DU DELEGATAIRE
A L'ATTENTION DU CONSEIL DE LA METROPOLE
AIX-MARSEILLE-PROVENCE

■ **Examen du rapport annuel du délégataire pour l'année 2015 - Activité d'exploitation du Tunnel Prado Carénage à Marseille, déléguée à la société Marseillaise du Tunnel Prado Carénage.**

Le contrat de concession n° 90/493 relatif au Tunnel Prado Carénage, initialement passé avec la Ville de Marseille, a été transféré de plein droit à la Communauté urbaine Marseille Provence Métropole, à la date prévue pour sa création prévue par l'arrêté préfectoral du 7 juillet 2000.

Par avenant n° 8 (numéroté 05/1182, signé le 17/08/2005) ce contrat a intégré la liaison souterraine Rège dans le périmètre de la concession de la Société Marseillaise du Tunnel Prado Carénage. Ce tunnel Rège a été mis en service le 4 juin 2017.

Le contrat de concession n° 90/493 est à nouveau transféré de plein droit à la Métropole Aix-Marseille-Provence, à la date de sa création, soit le 01/01/2016 (qui correspond à la date de dissolution de la Communauté urbaine Marseille Provence Métropole).

La Métropole devient, à cette date, la nouvelle autorité délégante dudit contrat de concession.

Conformément à l'article L 1411-3 du Code Général des Collectivités Territoriales, le délégataire remet chaque année à l'autorité délégante un rapport annuel présentant l'exécution du service ainsi que les données financières s'y rapportant. L'examen de ce rapport est mis à l'ordre du jour de la Commission Consultative des Services publics Locaux suivant les dispositions de l'article L 1413-1 du Code général des Collectivités Territoriales.

Les informations données ci-après présentent, avec un éclairage rétrospectif, les principaux indicateurs portant sur le service du Tunnel Prado Carénage au titre de l'exercice 2015.

I – Compte-rendu technique

1. Effectif moyen de la société concessionnaire :

Le personnel de la société se décompose comme suit :

Personnel	2015	2014	Evolution 2014/2015	2013	2012	2011
Mandataires sociaux	1	1	0	1	1	1
Ingénieurs et cadres	6	7	-1	7	7	7
Agents de Maîtrise	34	36	-2	32	33	31
Employés et Techniciens	29	27	2	25	24	28
Total (hors mandataires sociaux)	**69**	**70**	**-1**	**64**	**64**	**66**
La masse salariale sur les 5 derniers exercices s'établit ainsi qu'il suit :						
Montant en € des salaires	3 053 433	3 134 592	-0,026%	2 953 726	2 839 523	2 819 965

Reçu au Contrôle de légalité le 18 janvier 2017

L'effectif équivalent temps plein est de 69 pour 2015 (il était de 70 en 2014).
Cet évolution tient compte des embauches (2) et départ (1), mais aussi de l'impact des arrêts de maladie enregistrés au cours de l'exercice.

2. Fréquentation

Pour appréhender de manière compréhensible l'évolution de la fréquentation du Tunnel Prado Carénage, il est nécessaire de prendre en compte le fait que la Société Marseillaise du Tunnel Prado Carénage exploite trois ouvrages : les tunnels Prado Carénage et Rège qui font partie du périmètre de son contrat de concession n° 90/493, mais aussi le Tunnel Prado Sud (dans le cadre d'un contrat d'exploitation souscrit indépendamment avec la Société Prado Sud), ce qui permet une gestion intégrée en un seul poste de commande des trois ouvrages et une mutualisation des équipes d'intervention de sécurité, viabilité, maintenance et péages.

En effet, par contrat de concession n° 08-030 en date du 14 mars 2008, la Communauté urbaine a confié à la Société Prado Sud, la conception, le financement, la réalisation et l'exploitation du Tunnel Prado Sud à Marseille. Cet ouvrage a été mis en service en novembre 2013 et son exploitation a été confiée à SMTPC.

Une traversée souterraine de la Ville, sur 6 kilomètres, est effective depuis cette mise en service et cette configuration a une incidence sur la fréquentation du Tunnel Prado Carénage (déjà constatée en 2014) et qui se poursuit en 2015 ainsi que le démontrent les résultats ci-après :

17 787293 véhicules sont passés dans le Tunnel Prado Carénage en 2015 (contre 17 187 182 véhicules en 2014) soit une moyenne journalière de 48 732 passages/jour, en augmentation de 3.49% par rapport à 2014 (47 088 passages).

Le tunnel Prado Carénage a enregistré 600 111 passages en plus en 2015 par rapport à 2014.

S'il est à noter une diminution des abonnements réalisés en 2015 (2253 abonnements, soit -9% par rapport à 2014), le nombre de résiliations d'abonnements a fortement diminué sur le même exercice, ce qui permet de constater une hausse du nombre des usagers abonnés de + 7.3% (soit, 18 729 abonnés).

Ces abonnements sont répartis selon les formules suivantes :

57% de Tunnel Pass+ ; 37% de Tunnel Pass ; 3.5% de tunnel Pass PRO et 2.5% de Préférence Sud (trajets en continu avec le TPS).

L'augmentation du trafic sur l'année 2015 est encore significative en 2015.

Fait marquant : Une manifestation des taxis grévistes a eu lieu les 25 et 26 juin 2015, sur le domaine concédé entraînant des perturbations du trafic.

3. Sécurité

Le nombre d'accidents est en augmentation cette année : 45 en 2015 (contre 35 en 2014 ; 43 en 2013 et 34 en 2012). : 5 accidents corporels ; 28 accrochages dans le tunnel, 9 accidents matériels ; 6 accrochages sur les bretelles ; 2 départs d'incendie.

Le nombre de véhicules hors gabarit (limité à 3.20m) accédant au tunnel, est en augmentation 496 en 2015, (contre 467 ; 507 en 2013 et 522 en 2012), malgré la mise en place de poutres hors gabarit sur les bretelles d'accès.

Reçu au Contrôle de légalité le 18 janvier 2017

Le nombre de contre-sens est en baisse : 4 en 2015 (contre 7 en 2014 ; 8 en 2013). Le dispositif de fermeture du tube par macro-commande est par ailleurs efficace pour limiter les risques élevés d'accidents liés à ces contre-sens : il permet au superviseur de fermer l'ouvrage pour un scénario donné ce qui active un ensemble d'équipements de sécurité et d'information propre à l'événement à gérer (fermeture de barrières ; activation de panneaux à messages variables, etc…)

Ce dispositif est également utilisé pour les fermetures d'urgence, les fermetures d'urgences et les éventuels incendies qui se déclareraient dans le Tunnel Prado Carénage ou le Tunnel Vieux Port.

Faits marquants :

Une fusillade a éclaté à la sortie du Tunnel Prado Carénage côté Vieux-Port, la nuit du 10 novembre 2015, entraînant la mort de deux personnes.

Les 25 et 26 juin 2015 a eu lieu une manifestation des taxis grévistes sur le domaine concédé, en présence d'un escadron de gendarmerie mobile, sur les plates-formes de péage, avec des perturbations sur le trafic.

4. Travaux

Les principaux travaux en 2015 concernent les points suivants :

- Importants travaux de génie civil sur la dalle intermédiaire de l'ouvrage.
- Réfection de la couche de roulement du tube supérieur (16000 m² d'enrobé).
- Création d'un système d'étanchéité sur la dalle de ventilation supérieure (3200m²).
- Rénovation de 750 ml de collecteur d'eau de ruissellement dans le tube supérieur.
- Aménagement des abords de l'avenue Arthur Scott (travaux de VRD).
- Travaux d'aménagement de locaux dans le bâtiment d'exploitation.
- Réalisation de l'inspection détaillée de l'ouvrage : tunnel et usines.

5. Entretien courant des ouvrages (TPC et Rège)

- Lavage des parois : 12 fois /an (26 000 m²).
- Balayage chaussée et trottoirs.
- Nettoyage de la signalisation fixe et dynamique.
- Balayage quotidien des plates-formes de péage.

6. Equipements

- Consultation et choix du prestataire pour la mise en place du SAE (Système d'Aide à l'Exploitation).
- Négociation des contrats d'énergie électrique.
- Amélioration du système de DAI (Détection Automatique d'Incidents).
- Internalisation des contrats d'entretien de ventilation/vidéo/pompage des ouvrages.

7. Qualité de l'air

Les seuils de déclenchement de la ventilation sont :

- 80 ppm pour le monoxyde de carbone,
- 150mg/M3 de poussières pour l'opacité de l'air.

La ventilation mécanique est mise en route sur ces critères systématiquement (pendant 2 heures par jour ouvré) aux heures de pointe dans le sens Prado carénage du fait des ralentissements en entrée du Tunnel Vieux Port (insufflation d'air propre). L'aspiration d'air vicié dans le tunnel avec rejet par la station Bossuet n'est pratiquement jamais activée. Cette station ne pose pas de problèmes aux riverains. En règle générale la ventilation naturelle est suffisante.

Le contrôle de la qualité de l'air est réalisé en temps réel, avec des capteurs CO/NO, des opacimètres et des anémomètres qui permettent de relever la vitesse du vent et la température.

Reçu au Contrôle de légalité le 18 janvier 2017

L'ouvrage est découpé en 4 cantons de désenfumage. Le nombre d'équipements dans un tube est le suivant :

- 10 anémomètres (2 par canton et 1 de part et d'autre du puit de ventilation au milieu du tunnel),
- 8 capteurs CO (2 par canton),
- 8 capteurs NO (2 par canton),
- 4 opacimètres (1 par canton).

Les équipements sont maintenus par la SMTPC qui suit les évolutions de la règlementation en vigueur pour ce type d'ouvrage.

Le CHSCT SMTPC ainsi que la médecine du travail collaborent afin d'assurer une veille réglementaire concernant les expositions aux nuisances chimiques du personnel SMTPC. Les personnels sont dotés des vêtements EPI nécessaires et suivent les formations adaptées à ces missions.

II – Compte-rendu financier

1. Augmentation du chiffre d'affaires avec poursuite de l'augmentation du trafic.

Le tarif de base 2015 est resté inchangé par rapport à celui de 2014 : 2,80 € TTC.

Le tarif moyen en revanche a diminué de 0,17% en 2015, compte tenu de l'augmentation plus rapide du trafic mixte (TPS + TPC) pour lequel SMTPC perçoit 2,40 € TTC (et non 2,80 € TTC) : il est passé de 2,686 € en 2014 à 2,681 € en 2015.

Le chiffre d'affaires péage s'établit à 39,74 Millions d'€ en 2015 (contre 38,47 Millions d'€ en 2014) soit une hausse de 3,31 % (contre une augmentation du trafic de 3,49%, en raison de la baisse du tarif moyen).

2. Economie du contrat stable

Le chiffre d'affaires global a continué sa progression en 2015, plus légère qu'en 2014 avec 1,8% de hausse contre 8,9% en 2014.

Le résultat d'exploitation a atteint 22 877 milliers d'euros en fin d'année 2015 soit une augmentation de l'ordre de 11,7 %. La réparation des dalles du tunnel débutée en 2014 a continué en 2015, expliquant ainsi la poursuite de la croissance des achats et charges externes (12,8%) en 2015. Toutefois, la reprise de dotation aux provisions concernant les travaux de réfection effectués sur la dalle intermédiaire du tunnel qui ont été provisionnés en 2014 et non récurrentes permet de conserver la hausse du chiffre d'affaires au niveau du résultat d'exploitation.

Les charges financières sont en nette baisse, en raison de la diminution de l'encours d'une part et des taux d'intérêts favorables d'autre part.

Le résultat net se situe ainsi à 13 912 milliers d'euros (contre 11 943 milliers d'euros en 2014)

La rentabilité d'exploitation brute est au même bon niveau que l'année précédente (74,8%).

Une contrepartie pour frais de contrôle est versée par SMTPC à la Métropole, qui s'élève pour 2015 à 158 970 € (contre 153 873 € en 2014) et qui correspond à 4/1000 des recettes brutes HT provenant des péages.

Reçu au Contrôle de légalité le 18 janvier 2017

III – Conclusion générale

L'activité d'exploitation du tunnel par le délégataire s'améliore chaque année depuis sa mise en service.

L'augmentation continue de la fréquentation du tunnel, nécessite la recherche constante de mesures pour améliorer la sécurité du tunnel et réduire les dégradations matérielles –liées à une mauvaise utilisation- qui l'affectent.

L'enjeu n'est pas simple, mais les mesures prises jusqu'à ce jour ont contenu la sinistralité à un niveau qui, proportionnellement à l'augmentation de fréquentation, ne s'est pas dégradé.

Reçu au Contrôle de légalité le 18 janvier 2017

Compte rendu annuel de la concession 2015

Société Marseillaise du Tunnel Prado Carénage

Version du 16-08-2016

Reçu au Contrôle de légalité le 18 janvier 2017

SOMMAIRE

I. Relations contractuelles……p 2

II. Les évènements de l'année……p 3

III. Compte rendu technique……p 4

IV. Compte rendu financier……p 14

Annexes :

Annexe 1 : Bilan d'activité sécurité 2015

Annexe 2 : Communication et marketing

Annexe 3 : Complément d'informations comptables et financières

Rapports :

1. Rapports Contrôle installations électriques

2. Rapport Sécurité incendie

Pièce jointe :

1. Rapport Annuel 2015

Reçu au Contrôle de légalité le 18 janvier 2017

I. Relations contractuelles

Les relations contractuelles entre le concédant et le concessionnaire sont issues des décisions ci- dessous :

Par délibération n° 89/096/UCV du 6 février 1989 et n° 90/163/E du 5 mars 1990, le Conseil Municipal de la Ville de Marseille a désigné la SOCIETE MARSEILLAISE DU TUNNEL PRADO CARENAGE, comme lauréat du concours et approuvé le contrat de concession correspondant.

Par délibération n°93/414/E du 28 juin 1993, le Conseil Municipal de la Ville de Marseille a approuvé l'avenant n°1 au contrat de concession

Par délibération n°94/280/E du 29 avril 1994, le Conseil Municipal de la Ville de Marseille a approuvé l'avenant n°2 au contrat de concession.

Par délibération n°94/676/E du 18 décembre 1994, le Conseil Municipal de la Ville de Marseille a approuvé l'avenant n°3 au contrat de concession.

Par délibération n°96/309 du 24 juin 1996, le Conseil Municipal de la Ville de Marseille a approuvé l'avenant n°4 au contrat de concession.

Par délibération n°97/654 du 29 août 1997, le Conseil Municipal de la Ville de Marseille a approuvé l'avenant n°5 au contrat de concession.

Par délibération n°00/534 du 29 mai 2000, le Conseil Municipal de la Ville de Marseille a approuvé l'avenant n°6 au contrat de concession.

Par délibération TRA 17/416/CC du 26 juin 2003, le Conseil de la Communauté Urbaine Marseille Provence Métropole substituée à la ville de Marseille suite au transfert de compétences a approuvé l'avenant n°7 au contrat de concession.

Par délibération n° VOI 5/580/CC du 27 juin 2005, le Conseil de la Communauté Urbaine Marseille Provence Métropole substituée à la ville de Marseille suite au transfert de compétences a approuvé l'avenant n°8 au contrat de concession.

Par délibération n° VOI 009-1676/15/CC du 21 décembre 2015, le Conseil de la Communauté Urbaine Marseille Provence Métropole substituée à la ville de Marseille suite au transfert de compétences a approuvé l'avenant n°9 au contrat de concession.
Par délibération du 28 avril 2016, la Métropole Aix Marseille Provence, substituée depuis le 1er janvier 2016 à la communauté urbaine Marseille Provence Métropole, a retiré cette délibération du conseil communautaire à la suite d'observations émises par les services de la préfecture des Bouches-du-Rhône.

Reçu au Contrôle de légalité le 18 janvier 2017

Le contrat de concession n° 90/493 relatif au Tunnel Prado Carénage, initialement passé avec la Ville de Marseille, a été transféré de plein droit à la Communauté urbaine Marseille Provence Métropole, à la date prévue pour sa création prévue par l'arrêté préfectoral du 7 juillet 2000.

Par avenant n° 8 (numéroté 05/1182, signé le 17/08/2005) ce contrat a intégré la liaison souterraine Rège dans le périmètre de la concession de la Société Marseillaise du Tunnel Prado Carénage. Ce tunnel Rège a été mis en service le 4 juin 2007.

Le contrat de concession n° 90/493 est à nouveau transféré de plein droit à la Métropole Aix-Marseille-Provence, à la date de sa création, soit le 01/01/2016 (qui correspond à la date de dissolution de la Communauté urbaine Marseille Provence Métropole).

La Métropole devient, à cette date, la nouvelle autorité délégante dudit contrat de concession.

Le rapport annuel du délégataire (SMTPC) concernant l'exercice 2015, lui est donc adressé en cette qualité.

Reçu au Contrôle de légalité le 18 janvier 2017

II. Les évènements de l'année

Principaux évènements marquants de l'année 2015 :

La SMTPC exploite trois ouvrages : les tunnels Prado Carénage, Rège et Prado Sud qui sont intégrées en un seul poste de commande. Les équipes de sécurité, viabilité, maintenance, péage polyvalentes interviennent sur les trois tunnels.

La SMTPC entretient d'étroites relations et échange sur de nombreux sujets avec son autorité concédante, la communauté urbaine Marseille Provence Métropole. Au droit de son contrat de concession, SMTPC émet un rapport annuel d'activité et acquitte des frais de contrôle correspondant à 4/1000 de sa recette soit 158 970 € pour l'année 2015.

Le trafic de l'année 2015 a augmenté de 3,49% par rapport à celui de 2014 qui était déjà une année record et près de 17,8 millions de véhicules (600 111 de plus qu'en 2014) ont emprunté le tunnel Prado Carénage.

L'augmentation du trafic est très probablement liée à l'augmentation du trafic du tunnel Prado Sud qui est toujours en période de ramp-up.

Une fusillade a éclaté à la sortie du Tunnel Prado Carénage côté Vieux Port la nuit du 10 novembre entrainant 2 morts.

Les 25 et 26 juin 2015 ont eu lieu une manifestation des Taxis grévistes sur le domaine concédé avec présence d'un escadron de la gendarmerie mobile sur les plateformes de péage entrainant des perturbations sur le trafic.

Reçu au Contrôle de légalité le 18 janvier 2017

III. Compte rendu technique

Les effectifs de la société

L'effectif équivalent temps plein est de 69 pour 2015, en 2014 il était de 70.

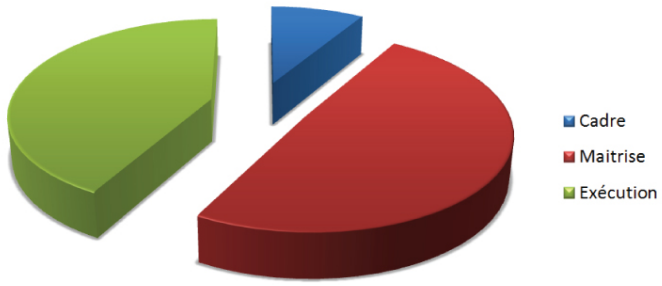

CADRE	MAITRISE	EXÉCUTION
6	34	29

La politique de recrutement a adapté le niveau des effectifs aux besoins de l'activité selon les services. L'exploitation des tunnels est stable depuis 2014.

Le taux de rotation diminue, il est de 1.95% en 2015. Il était de 10.27% en 2014 du fait de la récente prise d'exploitation du Tunnel Prado Sud.

En 2015, on compte 1 licenciement et 2 embauches.

Recrutement / Départs

	Embauche par service	Départ par service
Commercial		1
Administratif	1	
Sécurité Trafic		
Marketing		
Maintenance		
Informatique	1	
TOTAL *(hors mandataires sociaux)*	2	1

Reçu au Contrôle de légalité le 18 janvier 2017

Répartition des effectifs fin de période par sexe et par tranches d'âge

	Moins de 20 ans	20 - 29 ans	30 - 39 ans	40 - 49 ans	50 ans et +	Total
Homme	0	11	10	12	24	57
Femme	0	4	4	5	7	20
Total *(hors mandataires sociaux)*	0	15	14	17	31	77

Les effectifs mentionnés sont des effectifs moyens, en équivalent temps plein, déduction faite des arrêts maladies enregistrés sur la période par types d'emplois.

Le personnel féminin de la société représente 26 % de l'effectif total. Cette répartition s'explique par les métiers du secteur d'activité et notamment ceux de la maintenance et de la sécurité. Il était de 28 % en 2014.

La moyenne d'âge au 31 décembre 2015 est de 43,5 ans, en 2014 elle était de 43 ans.

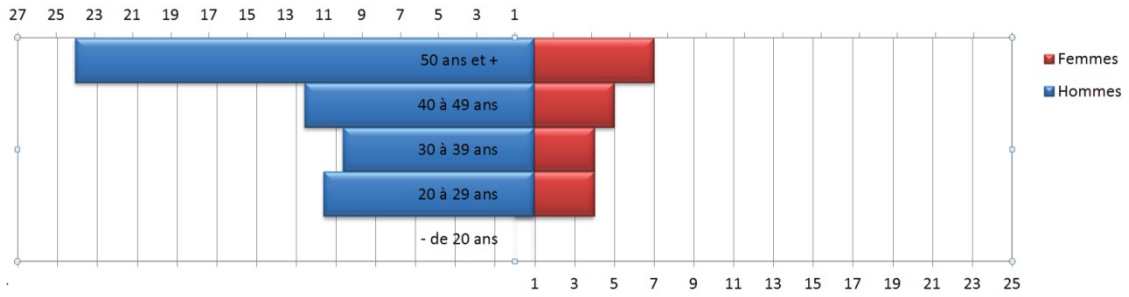

Reçu au Contrôle de légalité le 18 janvier 2017

Le trafic 2015

	Trafic total	TMJA
2015	17 787 293	48 732
2014	17 187 182	47 088
Ecart	600 111	1 644

Le trafic de l'année 2015 s'est établi à 17 787 293 passages soit une moyenne de 48 732 passages/jour, en augmentation de 3,49 % par rapport à 2014.

Répartition entre jours ouvrés et weekend :

- Moyenne jours ouvrés : 54 923 véhicules /jour
- Moyenne Samedi : 38 246 véhicules /jour
- Moyenne Dimanche : 32 398 véhicules /jour
- Moyenne jours fériés : 31 274 véhicules /jour

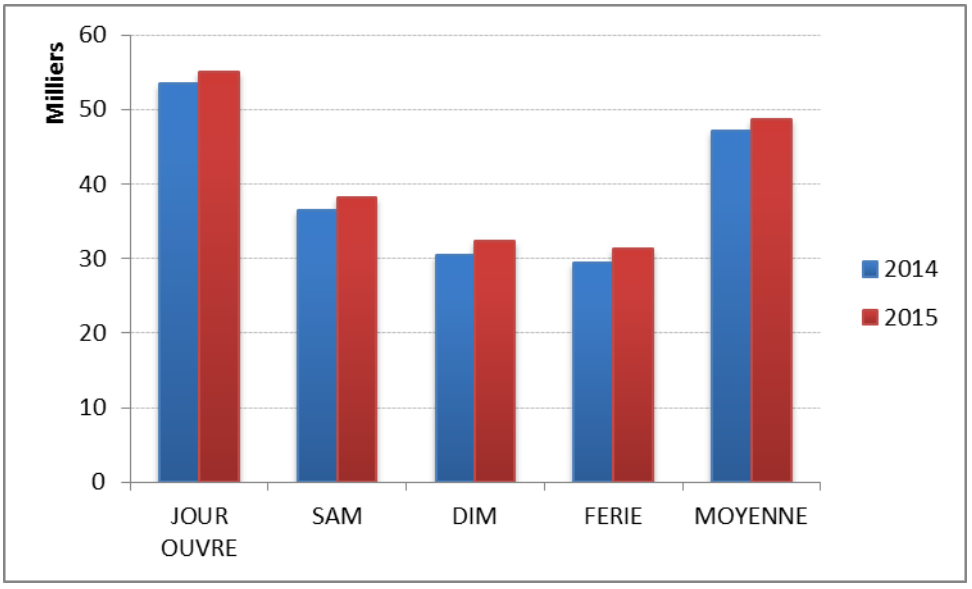

Evolution du trafic par type de trajet :

		TPC seul	MIXTE
Trafic total	2014	15 178 849	2 008 333
	2015	15 304 807	2 486 486
Part trafic (%)	2014	88%	12%
	2015	86%	14%
Evolution (%)		+0,83%	+ 23,81%

Reçu au Contrôle de légalité le 18 janvier 2017

Compte-tenu de l'augmentation nettement plus rapide du trafic mixte (TPC + TPS) par rapport au trafic TPC seul, l'augmentation du trafic est très probablement liée à l'augmentation du trafic du tunnel Prado Sud qui est toujours en période de ramp-up.

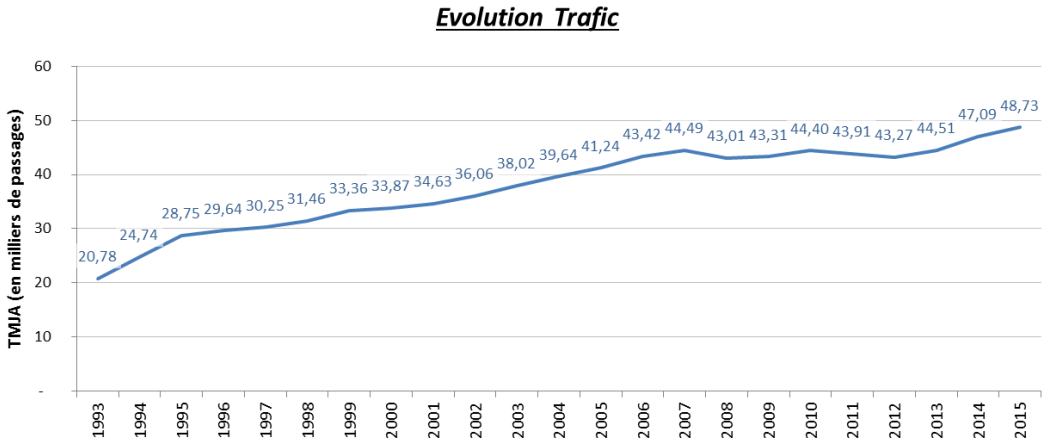

Reçu au Contrôle de légalité le 18 janvier 2017

Les abonnements

Depuis l'ouverture du tunnel Prado Sud 4 plateformes de péage sont exploitées. Les 2 du tunnel Prado Carénage comprennent 6 voies et les 2 du Tunnel Prado Sud comprennent 5 voies.

L'équipe du service commercial compte 4 agents à temps partiel (3 équivalent temps complet) qui assurent la gestion de la clientèle abonnée, la commercialisation des différentes formules télépéages et l'application de la politique tarifaire ; et un responsable commercial chargé de la prospection et de la fidélisation de la clientèle.

2253 abonnements ont été réalisés sur l'année 2015, ce qui représente une baisse de 9% par rapport à 2014.
Le nombre de résiliations d'abonnements a fortement diminué induisant une augmentation du nombre d'usagers abonnés.

Au 31/12/2015, le nombre d'abonnés est de 18 729, soit 7,3% de plus qu'au 01/01/2015. 23 889 badges tunnels sont en circulation. (Un abonné peut avoir plusieurs badges : couple, entreprises etc.)

La répartition des abonnements au 31/12/2015 :

Type de badge	Nombre d'abonnés	Nombre de badges total	% d'abonnés
Tunnel Pass +	10772	13651	58%
Tunnel Pass	6938	8228	37%
Tunnel Pass PRO	500	1472	3%
Préférence Sud	519	538	3%
TOTAL	18729	23889	100

Reçu au Contrôle de légalité le 18 janvier 2017

Evolution générale de l'état des ouvrages

Chaque année, la société met en œuvre un programme de travaux de remise à niveau et d'amélioration.

Les principaux travaux effectués en 2015

Rénovations et aménagements techniques du tunnel Prado Carénage :

- Importants travaux de génie Civil sur la dalle intermédiaire de l'ouvrage.
- Réfection de la couche de roulement (16 000m2 d'enrobé) du tube supérieur
- Création d'un système d'étanchéité sur la dalle de ventilation supérieure (3 200 m2)
- Rénovation de 750ml de collecteur d'eau de ruissellement dans le tube supérieur
- Aménagement des abords de l'avenue Arthur Scott (travaux de VRD)
- Travaux d'aménagement de locaux dans le bâtiment d'exploitation
- Réalisation de l'inspection détaillée de l'ouvrage : tunnel et usines

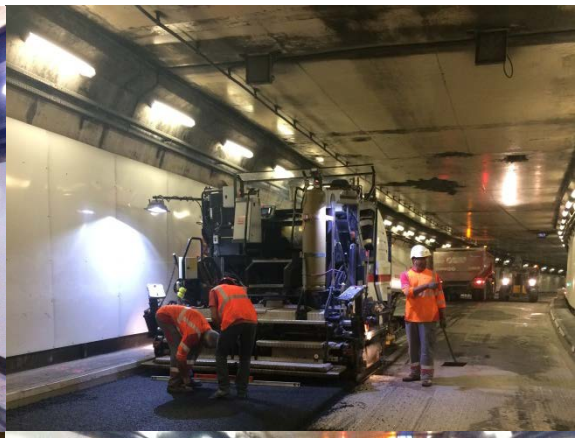
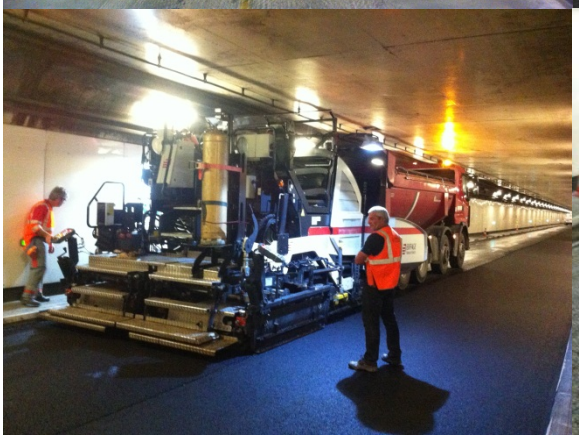

Reçu au Contrôle de légalité le 18 janvier 2017

Entretiens courants des ouvrages : tunnel Prado Carénage et tunnel Rège :

- Lavage des parois : 12 fois / an (26 000 m2)
- Balayage chaussée et trottoirs
- Nettoyage de la signalisation fixe et dynamique
- Balayage quotidien des plateformes de péage

Et au niveau des équipements

- Consultation et choix du prestataire pour la mise en place du SAE Système d'Aide à l'Exploitation
- Négociation des contrats d'Energie Electrique
- Amélioration du système de Détection Automatique d'incidents
- Internalisation des contrats d'entretien de ventilation/vidéo/pompage des 3 ouvrages

Reçu au Contrôle de légalité le 18 janvier 2017

Qualité de l'air

Les seuils de déclenchement de la ventilation sont :

- 80 ppm pour le monoxyde de carbone (CO)
- 150mg/M3 de poussières pour l'opacité de l'air.

Le contrôle de la qualité de l'air est réalisé en temps réel, avec des capteurs CO/NO, des opacimètres et des anémomètres qui permettent de relever la vitesse du vent et la température.

L'ouvrage est découpé en 4 cantons de désenfumage. Le nombre d'équipements dans un tube est le suivant :

- 10 anémomètres (2 par canton et 1 de part et d'autre du puit de ventilation au milieu du tunnel),
- 8 capteurs CO (2 par canton),
- 8 capteurs NO (2 par canton),
- 4 opacimètres (1 par canton).

Les équipements sont maintenus par la SMTPC qui suit les évolutions de la règlementation en vigueur pour ce type d'ouvrage.

Le CHSCT SMTPC ainsi que la médecine du travail collaborent afin d'assurer une veille réglementaire concernant les expositions aux nuisances chimiques du personnel SMTPC. Les personnels sont dotés des vêtements EPI nécessaires et suivent les formations adaptées à ces missions.

En règle générale, la ventilation naturelle est suffisante. Par contre la mise en route est systématique aux heures de pointe dans le sens Prado Carénage du fait des ralentissements en entrée du tunnel du Vieux Port. La durée de fonctionnement de la ventilation est de deux heures par jour ouvré en insufflation d'air propre.

L'usine principale de ventilation (située rue Bossuet) est parfaitement intégrée à l'architecture du quartier et n'engendre pas de nuisance sonore ou olfactive. Pour chaque exercice de sécurité ou de tests du système de ventilation, la SMTPC informe les riverains de l'usine sous forme de courrier qu'une fumée non nocive (feu à base de fécule de pommes terre) est susceptible de se dégager de l'usine.

Reçu au Contrôle de légalité le 18 janvier 2017

Contrôles techniques obligatoires

Sont joints au présent compte-rendu les synthèses des rapports de contrôles techniques suivants :

- Electrique :
  - Tunnel TPC Q18 du 07/12/2015
  - Bâtiment d'exploitation Q18 07/12/2015
  - Mobat Q18 du 07/12/2015
  - Rège Q 18 du 14/12/2015
  - Rapport périodique bâtiment d'exploitation 17/12/2015
  - Rapport périodique MOBAT du 17/12/2015
  - Rapport périodique REGE 11/12/2015
  - Rapport périodique Tunnel TPC 07/12/2015

- Sécurité incendie
  - Rapport de vérification d'extincteur 08/12/2015

La sécurité

Les statistiques détaillées sont jointes en annexe.
Le nombre d'accidents est en augmentation cette année : 45 en 2015, contre 35 en 2014 (43 en 2013, 34 en 2012).

- 5 accidents corporels dont 4 dans le tube inférieur et 1 dans la bretelle de liaison depuis le tunnel Vieux Port (5 blessés légers).
- 28 accrochages dans le tunnel
- 9 accidents matériels avec dégâts au domaine
- 6 accrochages sur les bretelles
- 2 départs d'incendie en 2015.

Le nombre de véhicules hors gabarits est en augmentation 496 pour 2015 contre 467 en 2014 (507 en 2013, 522 en 2012).

Le nombre des contre sens est en baisse 4 en 2015 contre 7 en 2014, fermeture du tube par macro commande.

La fermeture d'urgence par macro commande permet au superviseur de fermer l'ouvrage pour un scenario donné.
Les scénarios retenus pour les fermetures d'urgence sont : Incendie TPC, Incendie TVP, Contre- sens, Fermeture d'Urgence.

Reçu au Contrôle de légalité le 18 janvier 2017

L'activation de la macro commande active un ensemble d'équipements de sécurité et d'information propre à l'évènement : fermeture de barrière, activation de Panneaux à Messages Variables (PMV), activation des feux R24, insertion de message d'urgence, activation de la ventilation (sur les scénarios incendie) etc.
Ces macros commande permettent au superviseur un gain de réactivité dans l'enchainement des actions lors d'évènement potentiellement « à risque » pour les usagers.
Un autre événement à risque a été constaté dans la nuit du 10 Novembre 2015 : une fusillade a éclaté à la sortie du Tunnel Prado Carénage côté Vieux Port entrainant 2 morts.

Les 25 et 26 juin 2015 ont eu lieu une manifestation des Taxis grévistes sur le domaine concédé avec présence d'un escadron de la gendarmerie mobile sur les plateformes de péage entrainant des perturbations sur le trafic.

Le tunnel Rège

La communauté urbaine Marseille Provence Métropole a étendu la concession à la réalisation et à l'exploitation du tunnel Rège dans le cadre de l'avenant N°8.

Le tunnel Rège a été mis en service le 4 juin 2007.

Reçu au Contrôle de légalité le 18 janvier 2017

III. Compte rendu financier

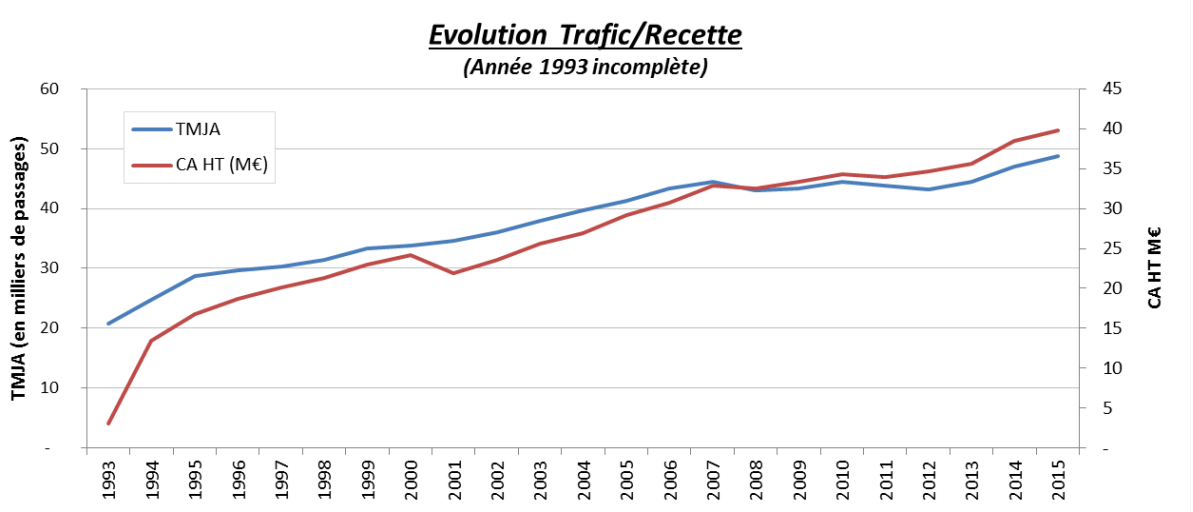

Le chiffre d'affaires péage s'établit à 39,74 millions d'euros en 2015 contre 38,47 millions en 2014. L'augmentation du chiffre d'affaires est liée en partie à la hausse de trafic du tunnel Prado Sud, qui est toujours en période de ramp-up et qui apporte du trafic au tunnel Prado Carénage.

Le chiffre d'affaires a augmenté moins rapidement que le trafic, avec une augmentation de 3,31% contre une augmentation de 3,49% du trafic, en raison de la baisse du tarif moyen.

Le tarif moyen a diminué de 0,17% compte-tenu de l'augmentation plus rapide du trafic mixte (tunnel Prado Sud + tunnel Prado Carénage), pour lequel la SMTPC est rémunérée 2,40€ et non 2,80€, que celle du trafic SMTPC pur.

- Tarif moyen HT constaté en 2015 : 2,681€
- Tarif moyen HT constaté en 2014 : 2,686€

***Evolution du tarif péage depuis 1993* :**

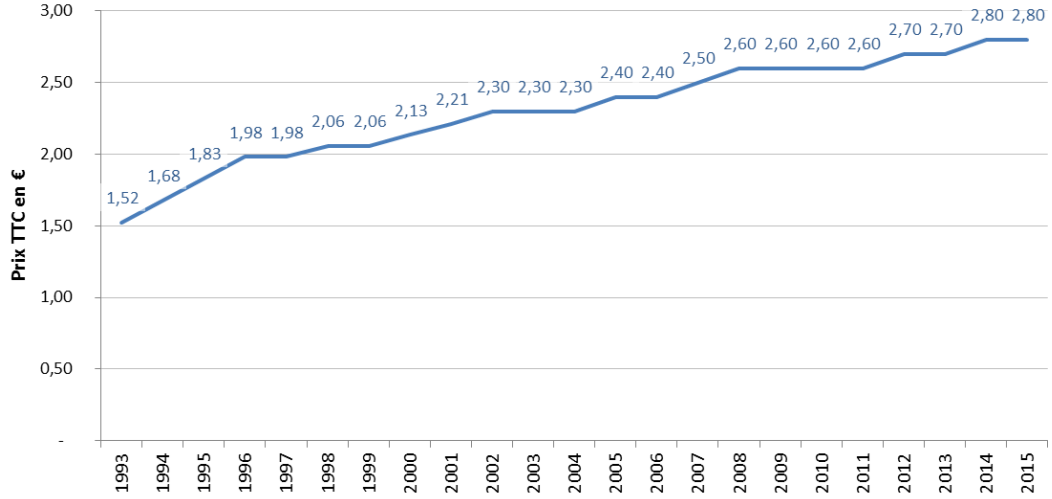

Reçu au Contrôle de légalité le 18 janvier 2017

ANNEXES :

Annexe 1 : Bilan d'activité sécurité 2015

Annexe 2 : Communication et marketing

Annexe 3 : Complément d'informations comptables et financières

Reçu au Contrôle de légalité le 18 janvier 2017

Société Marseillaise du Tunnel Prado Carénage - 3 avenue Arthur Scott CS 70157 - 13395
Marseille Cedex 10 - Téléphone :04 91 80 88 80 Fax : 04 91 80 88 81 - www.tunnelprado.com

Reçu au Contrôle de légalité le 18 janvier 2017